

Valenciennes : Un étudiant camerounais condamné à trois ans de prison pour agression sexuelle

Publié : 7 NOVEMBRE 2010

Débarqué tout frais de son Cameroun natal pour y suivre des études, Valéry Kemeuni Ngayeunot devient vite un amoureux transi de R., une de ses petites camarades de fac. Âgé de vingt-quatre ans à l'époque, l'étudiant semble alors convaincu, durant de longs mois, de la réciprocité des sentiments.

« Dans son film, aimant comme un fou », il s'en ira commettre, dans l'appartement de sa dulcinée une irréparable agression. Les juges ont délivré une sentence qui n'est pas « une peine d'élimination sociale » (trois ans, dont un an avec sursis et mise à l'épreuve), porte entrouverte « à un aménagement de peine ».

 La Voix du Nord



FDESOUCHE.COM
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

Ne pas jeter sur la voie publique.

Valenciennes : Un étudiant camerounais condamné à trois ans de prison pour agression sexuelle

Publié : 7 NOVEMBRE 2010

Débarqué tout frais de son Cameroun natal pour y suivre des études, Valéry Kemeuni Ngayeunot devient vite un amoureux transi de R., une de ses petites camarades de fac. Âgé de vingt-quatre ans à l'époque, l'étudiant semble alors convaincu, durant de longs mois, de la réciprocité des sentiments.

« Dans son film, aimant comme un fou », il s'en ira commettre, dans l'appartement de sa dulcinée une irréparable agression. Les juges ont délivré une sentence qui n'est pas « une peine d'élimination sociale » (trois ans, dont un an avec sursis et mise à l'épreuve), porte entrouverte « à un aménagement de peine ».

 La Voix du Nord



FDESOUCHE.COM
LE SITE QU'ILS NE VEULENT PAS QUE TU VISITES !

Ne pas jeter sur la voie publique.